

SEDMED

Seguridad y Defensa en el Mediterráneo



AMMOUR, Laurence Aïda (2010) “Les défis de sécurité dans la zone saharo-sahélienne et leurs répercussions dans la région méditerranéenne”, *Ponencia presentada en el IX Seminario Internacional sobre Seguridad y Defensa en el Mediterráneo. Una visión compartida para el Mediterráneo y su vecindad*, organizado en Barcelona por CIDOB y Ministerio de Defensa el día 25 de Octubre de 2010.

SEDMED
Seguridad y Defensa
en el Mediterráneo

www.sedmed.org

Laurence Aïda Ammour

*Chercheur associée au CIDOB
et à l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux, France*

Cadre analytique

1. En termes de sécurité, la distinction entre la Méditerranée / Maghreb d'un côté et Sahel de l'autre et même avec l'Afrique de l'Ouest est dépassée.

On a maintenant à faire avec un continuum d'instabilité dont le périmètre est toujours plus vaste, dessiné par ces relations internationales illicites que sont les activités criminelles associées aux actions de la terreur. Le crime organisé a fait entrer ces pays dans un même ensemble en les mondialisant, en imprimant la marque des flux qui ne connaissent pas les frontières, et en les englobant dans les réseaux internationaux des flux criminels, qu'ils soient financiers, économiques, terroristes et humains.

Ceci pose la question des territoires: on ne peut plus réfléchir en termes nationaux, ni même de souveraineté pour envisager d'affronter ces questions, car les menaces sont communes même si leur perception ne l'est pas.

Il faut sortir des cadres de réflexion habituels, penser en dehors des frontières politiques, concevoir les territoires sous l'angle des flux et non plus en termes de formes criminelles pour concevoir un complexe de sécurité commun qui aille de la Méditerranée au Golfe de Guinée.

2. Mais là on se heurte à un obstacle dans les faits: la désunion et les dissensions entre États de la région.

On constate que la coopération sécuritaire entre pays frontaliers (Algérie, Mali, Niger, Mauritanie, Libye) reste éclatée et individualisée. Ponctuée de désaccords, elle est caractérisée par une méfiance réciproque qui grève l'édification d'une véritable politique de sécurité commune, par des stratégies nationales parallèles, parfois contradictoires, qui peuvent s'avérer contre-productives. Ceci s'explique par le fait que chaque pays réagit selon sa propre perception de la menace, en fonction de ses intérêts de politique intérieure, et avec des capacités militaires inégales.

En termes de sécurité, la distinction entre la Méditerranée / Maghreb d'un côté et Sahel de l'autre et même avec l'Afrique de l'Ouest est dépassée

L'accélération des événements récents n'a fait que confirmer l'absence d'une approche intégrée et coordonnée. Au contraire, les divergences apparaissent plus aiguës, les suspicions plus profondes, chacun se renvoyant la responsabilité de l'aggravation de l'insécurité. À cela s'ajoute le poids de l'histoire, les contentieux anciens qui nourrissent la mémoire collective sur le voisin, et fabriquent l'ennemi à l'aune de la perception de la menace, comme le démontrent les derniers événements:

26 septembre 2010: Après l'opération mauritanienne appuyée par la France, on assiste à un repositionnement stratégique de la Mauritanie et à une accélération des initiatives régionales sous la houlette de l'Algérie. Une réunion d'urgence des chefs d'état-major des pays sahéliers est convoquée par Alger à Tamanrasset. Il est décidé de mettre en place un Comité central du renseignement des pays saharo-sahéliens. Alger qui se sent exclue des initiatives prises par ses voisins avec l'appui de leurs partenaires européens, craint que les dernières opérations ne viennent bouleverser la configuration géopolitique dans la région et ne freinent sa course au leadership sécuritaire.

La **seconde opération mauritanienne de septembre 2010** destinée à prévenir une attaque contre la garnison de Bassikounou, à l'Est, amène les patrouilles mobiles mauritaniennes à pénétrer au nord-Mali. Ceci provoque la colère de Bamako qui y voit une violation de son territoire (malgré le droit de poursuite officiellement en vigueur), alors même que l'armée mauritanienne sécurise la région de Tombouctou. L'Algérie critique ce qu'elle considère comme une décision unilatérale d'Aziz, ce qui provoque une mini-crise diplomatique entre Alger et Nouakchott.

L'autorisation accordée par le Niger au Commandement français des opérations spéciales (COS) pour intervenir sur son sol après l'enlèvement de plusieurs employés de la société Areva, n'est pas du goût des autorités algériennes qui l'interprètent comme une ingérence étrangère dans des pays souverains, responsables de la gestion des questions sécuritaires.

Le projet de coopération anti-terroriste coordonnée à l'échelle régionale, sorte de complexe de sécurité auquel l'Algérie voudrait également associer le Nigeria, le Tchad, la Libye et le Burkina Faso, est pour le moins fragile: contre l'avis des autres pays-membres le Maroc en est d'office exclu par Alger, tandis qu'au même moment les tensions algéro-marocaines sur le Sahara occidental et la frontière commune sont à leur comble.

13 octobre 2010: réunion à Bamako du groupe d'action anti-terroriste des pays du G8 (Etats-Unis, Russie, Japon, Canada, France, Grande-Bretagne, Italie, Allemagne, Espagne, Australie), Maroc, Mauritanie, Niger, Burkina Faso, Sénégal, Nigeria.

L'Algérie refuse d'y participer à cause de la présence du Maroc. Le Mali propose de former une armée commune, tandis que la Mauritanie tient un discours plus offensif et affirme que chaque pays doit pouvoir frapper l'ennemi où qu'il soit.

3. Nous en arrivons à l'autre question qui est celle de la distinction qui a toujours été faite entre **crime organisé et terrorisme**. Aujourd'hui, cette distinction s'estompe et ne semble plus pertinente. Ce qui signifie aussi que la dimension politique et idéologique des *katiba* s'est délitée et que le

projet initial de fédérer les groupes maghrébins et sahéliens sous le label AQMI a échoué. L'AQMI reste non seulement principalement algérien mais est devenu une entité criminelle: les connexions entre groupes armés, ex-combattants, gangs locaux, chefs de guerre et milices, font que les trafics se situent à l'intersection de la criminalité et du terrorisme.

De plus, les liens entre chefs de bandes armées et populations locales revêtent une importance relative mais dont il faut tenir compte: cela ne signifie pas que les populations locales approuvent les actions de ces groupes, mais que sporadiquement, ponctuellement, certains individus louent leurs services contre de l'argent (guides et chauffeurs qui connaissent bien la région). À quoi il faut ajouter les alliances matrimoniales qui permettent une meilleure intégration dans le tissu social local: les deux émirs algériens qui sévissent dans la bande saharo-sahélienne sont mariés à des femmes de la région de Tombouctou.

4. L'autre question d'importance qui est très peu abordée dans les initiatives et dispositifs communs est celle de la corruption des États de la région. Il s'agit pourtant d'une question cruciale de sécurité. Il y a une certaine hypocrisie à penser que sans affronter cette pratique qui sévit à tous les échelons de l'État et qui est devenue une façon de gouverner, on pourra combattre la criminalité (flux financiers de blanchiment d'argent, sommes non reversées dans les caisses de l'État, accaparement des revenus de l'exploitation des ressources naturelles, économie de rente criminelle, complicités entre groupes de pression politique et/ou entre grandes familles dominantes selon les pays pour conserver sa richesse mais aussi ses positions de pouvoir).

Le contexte dans lequel les activités criminelles sont possibles est celui de la corruption, premier fléau à la sécurité et à la stabilité régionales. En effet, les routes des trafics ne suivent pas nécessairement les itinéraires les plus directs, mais s'adaptent aux meilleures conditions de passage, en l'occurrence les régions où les États sont faibles. Les agents de l'État sont en effet souvent fortement impliqués dans les réseaux illégaux (par exemple des garnisons revendent une partie des marchandises qui leur sont destinées): ceci permet le passage du légal à l'illégal au profit d'acteurs privés. Les réseaux sociaux et familiaux entre policiers, douaniers et militaires aux frontières sont souvent les mêmes. En conséquence, la corruption n'est pas forcément perçue comme un délit mais comme une redistribution des revenus à large échelle. Le trafic n'est pas alors considéré comme un risque mais fait office de rente là où il y a connexion avec des acteurs gouvernementaux.

Quelques exemples:

- l'ancien président de la Mauritanie Ould Taya redistribuait les revenus des trafics au sein de son clan, le contrôle de l'économie criminelle étant réparti entre certaines familles dominantes bénéficiant de la rente du trafic de cigarettes et d'armes arrivant par containers à Nouakchott;
- Le fils de l'ancien président Lansana Conté a été arrêté pour trafic de drogue en 2009;
- Les généraux bissau-guinéens contrôlent le trafic de cocaïne et en tirent des bénéfices substantiels, ce qui explique les nombreux coups d'État dans ce pays;

L'AQMI reste non seulement principalement algérien mais est devenu une entité criminelle: les connexions entre groupes armés, ex-combattants, gangs locaux, chefs de guerre et milices, font que les trafics se situent à l'intersection de la criminalité et du terrorisme

Le trafic n'est pas alors considéré comme un risque mais fait office de rente là où il y a connexion avec des acteurs gouvernementaux

La corruption bloque la circulation des élites (népotisme), pérennise les groupes de clientélisme, et entretient la confusion entre sphère publique et biens privés

- De nombreuses opérations policières au Maroc ont mis à jour la complicité de plusieurs officiers des Forces Armées Royales (FAR) dans le trafic de drogue.

Deux constatations s'imposent:

L'imbrication des jeux politiques et criminels

Comme on l'a vu, à la source de la criminalité organisée transnationale en Afrique, il y a la corruption, symptôme des dysfonctionnements politiques et économiques des États qui minent l'ensemble des institutions. Phénomène économique autant que politique, la corruption se nourrit d'un environnement instable et violent. Elle reste une pratique improductive, qui bloque la circulation des élites (népotisme), pérennise les groupes de clientélisme, et entretient la confusion entre sphère publique et biens privés.

Répandue à tous les échelons des sociétés, elle concerne aussi bien les élites proches du pouvoir, que les cadres et les fonctionnaires intermédiaires, les militaires, les forces de sécurité et tout agent de l'État en mesure de négocier une position de pouvoir. À chaque palier, les acteurs prélèvent leur part de la rente, que celle-ci provienne du commerce de produits licites, de la contrebande de cigarettes, de l'exploitation à des fins personnelles ou du pillage des ressources naturelles, des gains du trafic de drogue ou d'armes, ou des flux humains clandestins.

Au sortir des ajustements macro-économiques demandés par les institutions financières internationales (FMI et Banque mondiale), les blocages internes ont persisté. Les diverses rentes stratégiques dont les gouvernants ont bénéficié ont largement contribué à durcir ces blocages: la libéralisation des économies autrefois étatiques a entraîné la privatisation de certaines importations qui sont devenues le monopole de quelques généraux ou dirigeants (c'est le cas de l'Algérie où le secteur des médicaments et du ciment sont aux mains de généraux ou de leurs proches).

La criminalité est un facteur géopolitique

Les trafics locaux ou transnationaux dont les acteurs étatiques et non-étatiques tirent leurs ressources pour s'enrichir ou pour financer les guerres, sont si diversifiés qu'ils sont à l'intersection entre conflits et activités criminelles. Le crime organisé peut déstabiliser les États en les gangrénant par la corruption, en s'accaparant de régions entières (zones de guerre, de prédation, de production de drogues, de diffusion de drogues), en minant l'économie des pays (déroutage des flux financiers non réinjectés dans le système national et/ou blanchiment d'argent sale), en produisant de la violence (terrorisme¹) et de l'insécurité chronique, et en étant une menace pour la population (réfugiés, migrants).

Composante criminelle des conflits, les trafics illicites sont à la fois le moteur et le résultat de ceux-ci. En ce sens la criminalité est un facteur géopolitique qui possède sa propre réalité et qui bouleverse les territoires car, tout comme le terrorisme, elle parvient à survivre et à prospérer en se passant de base territoriale.

1. Bien que le terrorisme ne figure pas parmi les crimes internationaux relevant de la compétence de la Cour Pénale de Justice.

Rapide état des lieux

Les nouvelles routes de la drogue

L'intégration de l'Afrique saharienne et subsaharienne dans l'économie des drogues date des années 80: il s'agit principalement du cannabis (et de la résine de cannabis) et de la cocaïne. L'Afrique est ainsi devenue l'espace stratégique de négoce de ces drogues en provenance de Colombie, du Venezuela et du Brésil, qui arrivent par les ports de Guinée Bissau et du Cap-Vert au Nord, et ceux du Ghana au Sud. De là, les cargaisons sont réparties entre le Nigéria, la Guinée, le Sénégal, la Mauritanie, et remontent vers le Maroc et l'Algérie. On parle désormais de narco-États.

Deux raisons à cela:

- • Le renforcement de la répression par les Etats-Unis et le Canada a poussé les narcotrafiquants à chercher de nouvelles voies pour écouler leurs produits et à délocaliser leurs débouchés vers le marché européen.
- • Le degré élevé de corruption facilite grandement l'entrée des cargaisons sur le continent. Ce trafic a pris une telle ampleur que, de zone de transit et de commerce, l'Afrique est devenue zone de consommation de cannabis, de cocaïne et même de drogues dures à grande échelle.

Le continent africain présente en effet de nombreux avantages: c'est un territoire dont les frontières sont peu surveillées; les diasporas jouent un rôle prépondérant dans les échanges transnationaux; les polices locales ne sont pas formées à l'investigation; la corruption est généralisée à tous les niveaux des appareils étatiques; les fichiers nationaux sont inexistant; les systèmes judiciaires sont inadaptés, désuets et vulnérables à la corruption.

Le cannabis et la résine de cannabis

Si l'Afrique est une terre de production de cannabis, c'est d'abord parce que sa culture permet une rentabilité importante. Son expansion dans les années 80-90 en a fait une culture de rente bien plus lucrative que les cultures traditionnelles et offre aux paysans la possibilité de tirer des revenus convenables de superficies plus petites et de compenser ainsi la réduction des terres cultivables. La nouvelle politique anti-drogue adoptée depuis 2005 par le Maroc, a incité les trafiquants à se tourner vers la cocaïne et à réorienter les filières traditionnelles du cannabis. Les Nigériens, connus pour leur activisme dans le croissant d'or (Pakistan, Inde, Afghanistan), y travaillent en étroite collaboration avec les cartels sud-américains. Ce pays reste pourtant le plus grand producteur régional de cannabis: sa culture rapporte encore 200 millions de dollars aux paysans et génère 12 milliards de dollars de bénéfices pour les trafiquants. L'Algérie s'est imposée pour sa part comme la nouvelle la route Est-Ouest du cannabis. Dans les régions du sud-ouest, le long de la frontière avec le Maroc (Béchar), la marchandise est acheminée vers la Tunisie et la Libye via les villes d'Ouargla et El Oued, délaissant l'ancienne route de l'Oranie. De pays de transit, ce pays est progressivement devenu pays de culture (Adrar), et de consommation, y compris d'héroïne.

De zone de transit et de commerce, l'Afrique est devenue zone de consommation de cannabis, de cocaïne et même de drogues dures à grande échelle

Au Maroc, la politique d'éradication des cultures de cannabis a provoqué la hausse constante du trafic de cocaïne ; est ainsi devenu une zone de transit de plus en plus empruntée par les «mules», ou passeurs payés pour transporter la drogue dans leur estomac

La cocaïne

Bien qu'elle ne soit pas produite en Afrique, selon Interpol, environ 50 tonnes de cocaïne d'une valeur de 1,8 milliards de dollars circulent illégalement en Afrique de l'Ouest chaque année. Depuis la fin des années 90, la cocaïne des cartels sud-américains arrive par le Golfe de Guinée, remonte vers le Sénégal et la Mauritanie, puis vers le Maroc ou l'Algérie pour finir en Europe. La voie terrestre passe par la Mauritanie puis au Maroc, et la voie aérienne par Bamako, Casablanca ou Dakar.

La Guinée Bissau est devenue la plateforme la plus importante du trafic en provenance d'Amérique du Sud. Ceci s'explique par l'existence d'une façade maritime parsemée de nombreuses îles (archipel des Bijagos) difficiles à surveiller. La seconde raison, d'ordre politique, réside dans la faiblesse de l'État, où les relais locaux au trafic de drogue atteignent les plus hautes sphères du gouvernement comme l'atteste par exemple l'implication de l'ancien chef d'état-major et celle de l'ancien président. Ces conditions favorables ont incité de nombreux ressortissants colombiens, vénézuéliens et nigériens, à s'installer dans ce pays. Les drogues arrivant par mer ou par air, sont réceptionnées par les militaires qui y trouvent une source d'enrichissement personnel et d'accession au pouvoir de l'État et à ses ressources.

Au Maroc, la politique d'éradication des cultures de cannabis a provoqué la hausse constante du trafic de cocaïne. Ce pays est ainsi devenu une zone de transit de plus en plus empruntée par les «mules», ou passeurs payés pour transporter la drogue dans leur estomac.

L'Algérie, est une zone de transit Est-Ouest des drogues dures arrivant du sud: la vaste région qui s'étend de Tamanrasset à Aïn Guezzam constitue un terrain d'élection pour les trafiquants, et la région de Nâama est le point d'introduction de la drogue, avant qu'elle ne soit convoyée vers la Tunisie et la Libye via la ville de Tiaret.

Le trafic de stupéfiants se superpose souvent à la filière de l'armement et à celle du diamant, toutes deux contribuant à financer les guerres locales ou à enrichir les chefs de guerre ou les anciens combattants désœuvrés.

Le trafic d'armes légères

Selon les Nations unies, les armes arrivent en Afrique de l'Ouest en provenance d'Europe centrale et orientale, de Russie, de Chine ainsi que d'autres pays d'Afrique. Beaucoup d'armes sont initialement entrées légalement en Afrique, puis revendues illicitement, entretenant ainsi la corruption. Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) parle de 100 millions d'armes légères en circulation dans toute l'Afrique.⁷ Pour l'Afrique de l'Ouest, le chiffre serait de 8 millions, dont 100.000 kalachnikovs rien qu'au Sahel.

Les conflits régionaux et les rébellions internes jouent un rôle déterminant dans le transfert des armes légères: elles ont alimenté les conflits de Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Libéria, Sierra Leone, les groupes touarègues en révolte au Mali et au Niger et la rébellion casamançaise. Le déclin politique et la décomposition du Front Polisario² ainsi que la

2. Voir Laurence Ammour (2006) «A qui profite le gel du conflit du Sahara occidental?», *Research Paper*, no 30, novembre 2006, Collège de Défense de l'OTAN, Rome. (version anglaise: « The Western Sahara dispute: Who benefits? »)

proximité entre le Sahara occidental et la Mauritanie, ont créé un espace lacunaire dont profitent les éléments de cette organisation pour s'enrichir par la contrebande d'armes.

Les camps de réfugiés sahraouis du Front Polisario du sud-ouest algérien, le sud de la Libye ou le nord du Mali, sont également des zones de transit. En raison de sa position stratégique, la ville de Tindouf représente le point de passage idéal entre le Sahel de l'est et le Sahel de l'ouest. Le Sahara occidental joue le rôle de centre de distribution régional pour toute l'Afrique du Nord aussi bien pour les armes que pour d'autres produits comme les cigarettes de contrebande ou les denrées alimentaires.

Le terrorisme est également un facteur aggravant et un accélérateur du trafic d'armes: la guerre civile qu'a connue l'Algérie a amplifié grandement le phénomène et permis aux groupes terroristes locaux et étrangers de s'approvisionner plus facilement dans les villes d'Ouargla, Tamanrasset, El Oued, ou encore Batna où les armes arrivent par les frontières malienne et nigérienne.

Sur les frontières Est et Ouest de l'Algérie, des mines antipersonnel et des engins explosifs passent des réseaux de contrebande aux mains des terroristes. Les premiers, protégés par les groupes terroristes, acheminent leur marchandise en toute sécurité, alors que les seconds peuvent obtenir une recommandation auprès des négociants d'armes œuvrant au Sahel.

Les armes légères servent aussi d'un conflit à l'autre: elles sont soit recyclées pour d'autres combattants ou pour la criminalité locale, soit vendues aux pays voisins pour d'autres conflits en cours. On a ainsi retrouvé des armes utilisées dans la guerre civile au Liban chez les activistes du GSPC.

Le terrorisme

Les réseaux terroristes participent à la criminalité internationale et bénéficient grandement de ces trafics pour acquérir les armes nécessaires. C'est pourquoi, il ne peut y avoir de lutte anti-terroriste sans lutte globale contre toutes les formes de criminalité, leur imbrication et interdépendance étant désormais attestée. Ces deux activités se nourrissant l'une de l'autre, il existe une alliance objective entre crime organisé et terrorisme, alimentée par leurs intérêts convergents: les organisations criminelles profitent des actions violentes des organisations terroristes et des guérillas ou des rébellions, tandis que ces dernières bénéficient des financements que les activités criminelles sont en mesure de leur fournir.

Deux émir algériens se réclamant d'AQMI se partagent la partie saharosahélienne de l'Afrique: Mokhtar Belmokhtar, dit « Mr Marlboro », car il est au départ un trafiquant de cigarettes de contrebande; et Abdelhamid Abou Zeid, plus brutal. Ils sont tous deux les auteurs des enlèvements de ressortissants occidentaux ou du moins les bénéficiaires des rançons obtenues contre la libération des otages. En effet, il est probable que dans certains cas, les otages aient été enlevés par des groupes armés sans revendication politique puis «vendus» à l'un des deux émir qui en font non seulement une source de financement mais aussi un moyen de médiatiser leur action et de bénéficier d'une reconnaissance internationale.

Les réseaux terroristes participent à la criminalité internationale et bénéficient grandement de ces trafics pour acquérir les armes nécessaires. C'est pourquoi, il ne peut y avoir de lutte anti-terroriste sans lutte globale contre toutes les formes de criminalité

Les trafics de migrants

Les guerres africaines sont un facteur aigu d'insécurité pour les hommes qui entraînent migrations et déplacements de populations (réfugiés). Contrairement à la vulgate en cours, les migrations ne représentent pas en soi une menace directe à la sécurité, mais dès lors que les migrants sont des groupes aux abois, ils peuvent être contraints de s'impliquer dans des trafics dont le degré de gravité peut varier. Si la situation d'il-légalité des migrants crée leur fragilité et leur dépendance envers les trafiquants, les contrebandiers et les passeurs, elle n'en fait pas forcément des criminels.

Les migrations ouest-africaines ont longtemps été des migrations saisonnières légales dirigées vers la sous-région. Ceci s'explique par les accords de libre circulation en vigueur dans les pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). C'est seulement depuis les années 80, que des formes de migrations intercontinentales sont apparues. Les pays littoraux, en particulier ceux du Maghreb, sont alors devenus des étapes et/ou des lieux de transit dans les stratégies migratoires des Subsahariens vers l'Europe.

Il est extrêmement difficile, voire impossible, d'évaluer le volume des migrants illégaux dans cette région:

«65.000 (à) 120.000 subsahariens entreraient au Maghreb chaque année, dont on croit que 75 % migrent vers la Libye et 25 % vers l'Algérie et ensuite le Maroc. Selon diverses estimations, au moins 100.000 migrants subsahariens vivraient actuellement en Mauritanie ainsi qu'en Algérie, 1 à 1,5 million vivraient en Libye, et entre 2,2 et 4 millions, principalement des Soudanais, vivraient en Egypte.»³

La corrélation entre conflits et migrations est également avérée. Elle a modifié les anciens schémas migratoires et a bouleversé les vieux couples migratoires Sud-Nord et Sud-Sud. Des pays d'immigration sont devenus des pays d'émigration, comme le Sénégal, ou les pays maghrébins. En conséquence, depuis une vingtaine d'années, la zone géographique concernée par les routes migratoires est plus vaste que le Sahel lui-même.

La question migratoire

La criminalité en Afrique représente un danger trop souvent sous-estimé par l'Union européenne qui ne s'attache qu'à la partie émergée de l'iceberg, la migration. En effet, dans une logique d'intégration économique, la lutte contre l'immigration clandestine en Europe s'articule autour du principe selon lequel en libéralisant le commerce des biens et des services et en augmentant les investissements directs à l'étranger, un nombre plus important d'emplois seront créés dans les pays de départ à fort potentiel migratoire, réduisant l'intention d'émigrer sur le long terme. Or l'on sait que les effets à court et à moyen terme d'une intégration économique entraînent d'abord une incitation à l'émigration et qu'il faut attendre environ une dizaine d'années pour que le processus se résorbe. Car des accords de libre échange sans dimension sociale ne freinent pas la migration.

3. Hein de Haas, *The Myth of Invasion. Irregular Migrations from West Africa to the Maghreb and the European Union*, Research Report, Migration Information Policy Institute, University of Oxford, October 2007. Voir aussi du même auteur, « The Inconvenient Realities of African Migrations to Europe », *Third World Quarterly*, 2008, 29(7), pp. 1305-1322.

Il va sans dire que les migrations représentent une opportunité économique pour les groupes criminels organisés en réseau. Mais, comme on l'a vu, toutes les migrations africaines ne sont pas illégales, dans la mesure où la migration légale de travail au sein de la sous-région ouest-africaine est autorisée.

La proximité euro-méditerranéenne, y compris dans sa profondeur africaine, et les intérêts partagés de part et d'autre de la Méditerranée, obligent à une définition commune des menaces liées à l'usage criminel des migrations, et à une coopération qui n'est pas uniquement de nature sécuritaire.

Le nombre croissant de migrants irréguliers et la complexité des configurations migratoires en Afrique de l'Ouest nécessitent une approche coopérative plus cohérente. Pour garantir une gestion moins crispée et plus sereine de l'espace Schengen, la CEDEAO devrait devenir un interlocuteur prioritaire de l'UE dans le débat sur les migrations subsahariennes vers l'Europe. L'enjeu est important car pour l'heure, les stratégies de lutte contre les migrations clandestines, en voulant limiter ou freiner la libre circulation des travailleurs dans la zone ouest africaine, pourrait avoir des effets contraires aux buts escomptés en augmentant les flux clandestins vers l'Europe.

limiter la libre circulation des travailleurs pourrait augmenter les flux clandestins vers l'Europe

La stabilité en Afrique trouverait un bon élan si l'appréhension de la sécurité se fonde sur la définition d'intérêts économiques partagés

Conclusion

Le développement et la stabilité en Afrique pourraient trouver un nouvel élan si la volonté et le courage politique de s'attaquer avant tout à la corruption existent bel et bien, mais surtout si l'appréhension de la thématique sécuritaire se fonde sur la définition d'intérêts économiques partagés, évalués préalablement à l'aune de menaces communes entre partenaires africains et non-africains. Aujourd'hui, pour les européens, la menace essentielle est celle du terrorisme, en particulier sous la forme des enlèvements de ressortissants occidentaux, tandis que pour les pays africains de la région, c'est le trafic de cocaïne et celui des armes légères qui représentent le risque le plus crucial pour leurs sociétés. En outre, le jeu du donnant-donnant entre Nord et Sud destiné à contenir les migrations illégales contre des partenariats et des accords économiques n'est pas tenable car la dimension humaine n'a jamais été au cœur des politiques des dirigeants du Sud. Alors comment envisager qu'elle le soit pour des dirigeants étrangers?

Les pays des rives Sud méditerranéennes connaissent de fortes tensions internes (faible légitimité de la plupart des régimes, blocages autoritaires, radicalité des oppositions) et des conflits régionaux de différentes intensités. Sans vision stratégique sur le développement de leurs pays, les gouvernants ont consolidé leur propre position au sein de l'État et pratiqué le confinement du reste de la population dans des revendications essentiellement sociales. Les appuis politiques et financiers obtenus auprès des grands acteurs internationaux ont consolidé leur pouvoir y compris dans ses pires formes de gouvernance, ce qui a ouvert la voie aux contestations radicales contre l'Occident.

Selon la Banque mondiale, un pays possédant des hydrocarbures a neuf fois plus de risques d'être le théâtre de conflits armés qu'un État qui n'en

La volonté politique de s'attaquer en premier lieu à la corruption aux plus hauts niveaux des États reste le préalable incontournable

détient pas. C'est pourquoi la volonté politique de s'attaquer en premier lieu à la corruption aux plus hauts niveaux des États reste le préalable incontournable à tout renversement de logique politique et économique.

C'est aussi pourquoi l'approche sécuritaire des intérêts étrangers a peu d'impact: la sécurisation de l'espace quotidien des populations est également primordiale dans la mesure où il ne peut y avoir de développement sans sécurité globale.